

## Délibération

# Relative à l'augmentation des tarifs portuaires sur les ports de Rochefort et de Tonnay-Charente

Sur proposition de la commission « Transports et équipement gérés » de la CCIRS du 13 septembre 2012, le Conseil Portuaire réuni le 13 septembre 2012 a décidé :

- d'augmenter de **2,5%**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les taxes d'outillage et d'entreposage et les droits de ports (taxe sur le navire, taxes sur la marchandise) de Rochefort et de Tonnay-Charente.

***L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur cette augmentation***

---

| CCI territoriale de Rochefort et de Saintonge   |    |
|---|----|
| DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 27 septembre 2012, à Rochefort |    |
| Nombre de membres élus en exercice  | 30 |
| Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum                         | 16 |
| Nombre de membres élus présents   | 17 |
| Nombre de votants   | 17 |
| Nombre de voix POUR   | 17 |
| Nombre de voix CONTRE   | 0  |
| Nombre d'ABSTENTIONS  | 0  |

Hervé FAUCHET

Jean-Claude DELAUNE

1<sup>ER</sup> Vice-président, secrétaire de séance  
Les secrétaires et secrétaire adjoint étant absents

Président